



Guide du maître d'apprentissage 2017

L'apprentissage en CAP, BAC PRO, BTS, DCG, Mention
Complémentaire en alternance avec l'entreprise



Vous avez accepté de devenir maître d'apprentissage.

Nous vous remercions de votre engagement.

Ce guide est un outil destiné à faciliter votre tâche.

QUI EST LE MAITRE D'APPRENTISSAGE ?

Le maître d'apprentissage est l'acteur principal de la formation de l'apprenti en entreprise. Son rôle est primordial pour la réussite professionnelle et scolaire du jeune. Au sein de l'entreprise, il peut encadrer deux apprentis au maximum.

Les missions du maître d'apprentissage sont :

- ⇒ D'accueillir et insérer l'apprenti
- ⇒ De contribuer à la formation de l'apprenti
- ⇒ De participer à l'évaluation de l'apprenti
- ⇒ De suivre, de communiquer avec l'apprenti et de gérer la relation avec les autres partenaires de l'apprentissage

L'APPRENTISSAGE UN TRIO GAGNANT

- ⇒ **Pour l'UFA** : l'apprentissage permet le développement d'un réseau de partenaires entreprises, de participer à un échange de compétences par le biais de la co-formation et d'assurer le financement des formations.
- ⇒ **Pour l'entreprise** : l'apprentissage lui permet de recruter un futur collaborateur et de s'assurer une montée en compétences via le processus de co-formation.
- ⇒ **Pour l'apprenti** : l'apprentissage lui permet de suivre une formation gratuite et rémunérée, de développer ses compétences et de s'assurer une insertion professionnelle rapide.

LE RÔLE DES AUTRES PARTENAIRES

LE TUTEUR PEDAGOGIQUE

- ⇒ Il fait le lien avec le CFA par le biais du responsable de formation sur le suivi de son apprenti.
- ⇒ Il participe à la définition et au suivi des objectifs et missions de l'apprenti en entreprise.
- ⇒ Il s'assure l'adéquation entre les objectifs de la formation et les missions de l'apprenti en entreprise. Il participe également à l'évaluation de l'apprenti.
- ⇒ Il communique vers le CFA par le biais du responsable de formation sur les visites, par des comptes rendus et par les entretiens d'évaluation.

LE CFA IFA DES ALPES

- ⇒ Il assure la gestion de l'apprentissage en partenariat avec les UFA
- ⇒ Il finance les formations
- ⇒ Il assure le bon déroulement de l'apprentissage
- ⇒ Il assure le suivi réglementaire et administratif des contrats d'apprentissage

LES MISSIONS DU MAITRE D'APPRENTISSAGE

1

ACCUEILLIR L'APPRENTI

| | |
|--|--|
| Préparer l'accueil de l'apprenti | S'informer sur le diplôme qu'il ou qu'elle prépare |
| | S'informer sur l'apprenti |
| | Informar les membres de l'équipe de l'arrivée de l'apprenti |
| | Préparer les documents qui faciliteront l'intégration de l'apprenti dans l'entreprise |
| | Planifier un temps consacré à l'apprenti le 1er jour de son contrat |
| Accueillir l'apprenti dans l'entreprise | S'entretenir avec l'apprenti afin de connaître : <ul style="list-style-type: none">• Son parcours scolaire et son expérience professionnelle• Ses goûts, ses centres d'intérêts, ses activités personnelles,• Ses compétences et ses contraintes• Se présenter à son tour |
| | Présenter et faire visiter l'entreprise |
| | Présenter le poste de travail, les missions et les attentes de l'entreprise |
| | Expliquer les règles de fonctionnement, les usages de l'entreprise ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité |

LES MISSIONS DU MAITRE D'APPRENTISSAGE

2

CONTRIBUER À LA FORMATION

| | |
|--|---|
| Organiser et adapter le parcours de formation | En amont de la formation et en relation avec le tuteur pédagogique, rapprocher les missions et activités en entreprises avec les objectifs de formation |
| | Valider le parcours de formation de l'apprenti avec le tuteur pédagogique en s'appuyant sur le livret d'apprentissage /LE@ |
| Choisir les activités productrices et formatrices | Durant la formation, vérifier la cohérence entre les missions confiées à l'apprenti et le parcours de formation |
| | Adapter l'évolution des missions en fonction du niveau de compétences de l'apprenti |
| Transmettre et intégrer les compétences | Présenter la mission/l'activité demandée à l'apprenti dans son contexte |
| | Préciser les objectifs et attentes |
| | Faire réaliser la mission en accompagnant l'apprenti |
| | Identifier et intégrer les compétences développées en centre de formation au sein de l'entreprise |
| Analyser la production de l'apprenti | Associer l'apprenti à l'évaluation de son travail à partir des résultats attendus dans le respect des contraintes |
| | Déterminer la marge de progrès à réaliser lors de l'activité suivante. L'accompagner dans la rédaction de ses rapports de suivi CFA / entreprise |
| | Valoriser la production de l'apprenti |

LES MISSIONS DU MAITRE D'APPRENTISSAGE

3

PARTICIPER A L'EVALUATION

| | |
|--|--|
| Participer au suivi de la formation de l'apprenti | Réaliser un bilan des acquis de l'apprenti en entreprise à intervalle régulier |
| | Échanger sur ce bilan avec l'apprenti et son tuteur pédagogique |
| | Suivre les résultats de l'apprenti au CFA : prendre connaissance de ses résultats, de ses éventuelles absences, de ses travaux et productions et valoriser le travail réalisé au CFA |
| | Envisager et mettre en place, éventuellement, les remédiations nécessaires |
| | Informers le responsable de l'entreprise et l'équipe des résultats de l'apprenti |
| Participer à la certification | <p>Selon le mode de certification du diplôme préparé :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mettre en œuvre le CCF (Contrôle en Cours de Formation) :• Intégrer le CCF dans le parcours de formation• S'approprier les critères et les outils d'évaluation• Proposer des situations d'évaluation dans le cadre du CCF• Participer aux situations d'évaluation en centre de formation• Évaluer les résultats attendus dans ces situations d'évaluation• Participer à la correction des épreuves professionnelles ponctuelles |

LES MISSIONS DU MAITRE D'APPRENTISSAGE

4

SUIVRE ET COMMUNIQUER

| | |
|--|---|
| Participer au recrutement des apprentis | S'impliquer dans les recrutements des apprentis (en entreprise comme au sein des forums) |
| | Présenter l'entreprise, le métier et les missions |
| | Valoriser et exploiter le premier contact |
| Communiquer | Être à l'écoute de l'apprenti aussi bien lors des temps d'échanges formels que des temps d'échanges informels |
| | Construire avec les formateurs un partenariat actif (en particulier avec le tuteur pédagogique) |
| Assurer un suivi individuel | Valoriser le travail de l'apprenti au travers des différents outils ou situations de communication |
| | Être attentif au comportement de l'apprenti : — dans l'entreprise — dans l'UFA |
| | Identifier les causes de la modification de comportement de l'apprenti : — Interne à l'entreprise (non respect de la réglementation du travail, des engagements pris lors de l'embauche...) — Externe à l'entreprise (problèmes personnels, erreur d'orientation, difficultés scolaires...) |

LES ENGAGEMENTS LIÉS AU CONTRAT

L'APPRENTI DOIT :

- S'investir dans les missions confiées par l'employeur
- S'investir dans la formation
- Etre assidu et ponctuel en entreprise comme en cours
- Respecter les règlements intérieurs des UFA, du CFA et de l'entreprise
- Se présenter aux examens et épreuves du diplôme liés à son contrat d'apprentissage

L'ASSIDUITÉ, UN POINT FORT DE VIGILANCE

Le CFA met en place en relation avec l'UFA partenaire des feuilles d'émargement qui permettent de suivre de manière officielle l'assiduité des apprentis en formation.

Toute absence ou retard de l'apprenti en formation est considéré comme une absence ou un retard en entreprise. Ils seront communiqués à l'employeur.

Les absences :

- Sont déduites du salaire par l'employeur
- Remettent en cause la poursuite du contrat d'apprentissage
- Suspendent les aides versées aux employeurs
- Remettent en cause l'inscription et l'obtention du diplôme à l'examen

LE TEMPS DE TRAVAIL ET LES CONGÈS

La durée de la formation au sein de l'unité de formation en apprentissage est prise en compte dans la durée de travail (+ de 18 ans : similaire à tous les salariés / - de 18 ans : un maximum de 35 heures par semaine sans heure supplémentaire)

Les congés annuels

L'apprenti ne bénéficie plus du régime des congés scolaires. L'apprenti a droit aux congés payés légaux à prendre sur la période en entreprise. Pour le cumul de ses droits à congés, le temps de formation est considéré comme du temps de travail.

Les congés pour examen

L'apprenti a obligation de se présenter aux épreuves du diplôme prévu par le contrat d'apprentissage. Le CFA a obligation de programmer des révisions au sein de l'unité de formation en apprentissage, la présence de l'apprenti est obligatoire.

Les apprentis qui sont soumis à un contrôle continu ou en cours de formation ne sont pas concernés par cette mesure.

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Centre de Formation par Apprentissage IFA des Alpes a pour objet, en réponse aux besoins des entreprises, de former des jeunes en apprentissage au sein de l'Académie de Grenoble dans les départements de l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie.

Il met en œuvre des formations principalement dans le secteur tertiaire : secrétariat, comptabilité, commerce, informatique, assurance et professions immobilières.

Mais également la restauration et le secteur technique : Aéronautique.

Il organise enfin des formations pour des jeunes "déficients auditifs" dans les métiers du bâtiment, de l'automobile et de la restauration collective.

Depuis sa création, le Centre de Formation d'Apprentis IFA des Alpes a formé près de **10 000 apprentis**. En 2017, IFA des Alpes forme plus de **700 apprentis** répartis au sein de **14 établissements**.

QUEL EST NOTRE RÔLE ?

CFA hors mur, l'IFA des Alpes gère les relations entre l'entreprise, l'apprenti et l'organisme de formation :

- Gestion administrative et institutionnelle
- Gestion financière

UN ENGAGEMENT QUALITÉ

Outre la certification ISO 9001, IFA des Alpes s'est engagé, au travers d'une charte qualité et d'une charte CFA écoresponsable, à se mobiliser pour assurer aux jeunes une formation par apprentissage de qualité.



Pour toute précision, vous pouvez prendre contact avec

IFA des Alpes au 04 76 49 04 77

et par e-mail : ifa.des.alpes@wanadoo.fr